

Votre famille compte pour vous.

Avez-vous pensé à la protéger contre les risques de la vie ?
Que se passerait-il **si vous disparaissiez soudainement**, ou **si vous deveniez invalide à la suite d'une maladie ou d'un accident** ?

En cas de disparition d'un des parents, le conjoint survivant et ses enfants peuvent se retrouver dans une situation délicate, avec une **baisse de leur niveau de vie**.

Si votre famille devait faire face à cette **situation difficile** émotionnellement, vous souhaiteriez que vos proches puissent au moins conserver leur cadre de vie, sans avoir à déménager, et que vos enfants soient en mesure de continuer leurs études.

Et si vous deviez un jour être **invalide**, vous souhaiteriez probablement que votre famille soit accompagnée et soutenue financièrement.

Vous recherchez une protection vous permettant d'être serein en toute situation ?

Super Novaterm Prévoyance est une offre complète et adaptable pour protéger efficacement votre famille.

Cette solution **claire et simple** a été pensée pour répondre à vos besoins :



Complète, grâce à des garanties couvrant intégralement les différents aspects de votre vie familiale



Adaptable, avec des options pour s'ajuster au mieux à votre situation



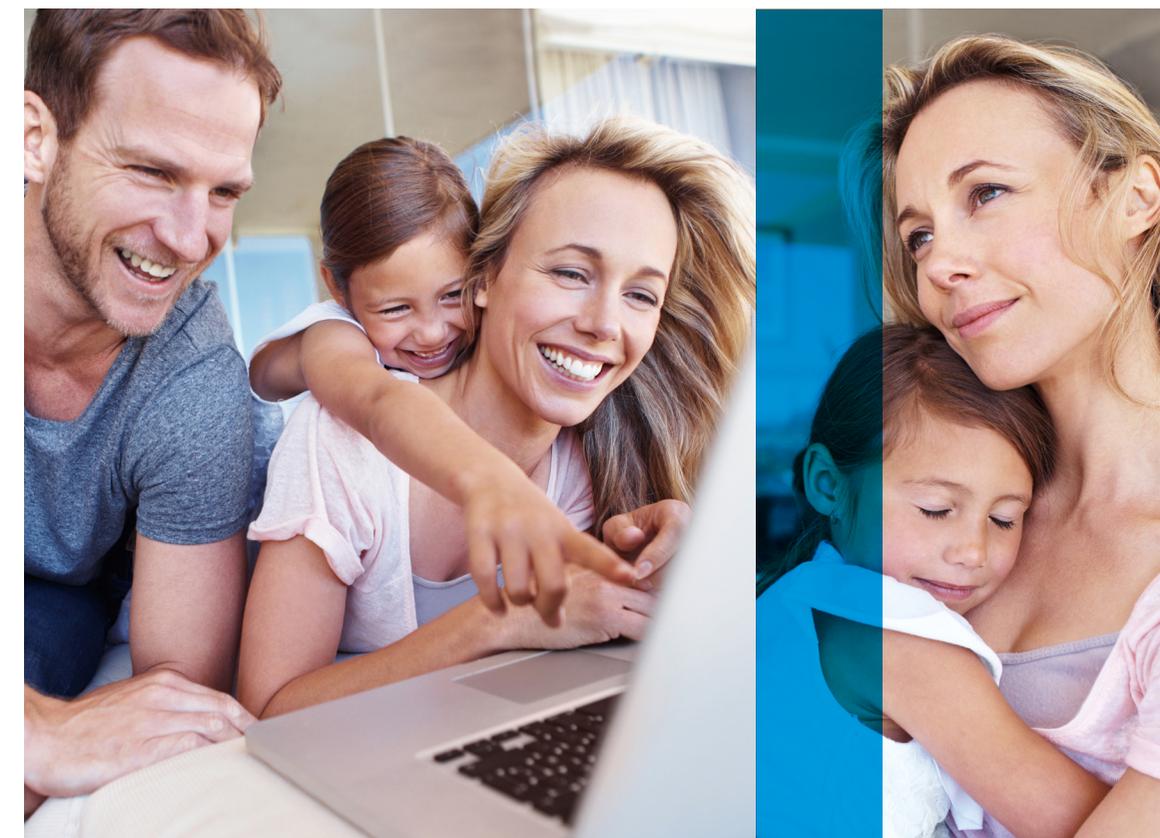
Traversons la vie ensemble

Document non contractuel à caractère commercial, qui ne constitue pas un exposé complet des dispositions du contrat d'assurance. MetLife Europe d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 415123. Succursale pour la France 5 Place de la Pyramide, 92800 Puteaux. 799 036 710 RCS Nanterre. MetLife Europe Insurance d.a.c. Société de droit irlandais, constituée sous la forme de « Designated Activity Company », immatriculée en Irlande sous le numéro 472350. Succursale pour la France 5 Place de la Pyramide, 92800 Puteaux. 798 956 314 RCS Nanterre. Siège social de MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. : 20 on Hatch, lower Hatch Street, Dublin 2, Irlande. MetLife Europe d.a.c. et MetLife Europe Insurance d.a.c. (agissant toutes deux sous le nom commercial MetLife) sont réglementées par la Central Bank of Ireland. SNP_DEPLIANT_FAMILIALE_SUCCESIONS_0221



Super Novaterm Prévoyance pour les Familles

Une solution complète et adaptable pour protéger votre famille contre les aléas de la vie.





**En tant
que parent**
comment protéger
efficacement
ma famille ?

Le principe de l'offre

Une base

Offre initiale

La garantie Décès et Perte Totale et Irréversible d'Autonomie

En cas de décès, votre famille touchera un capital (ou une rente viagère) pouvant aller jusqu'à 50 millions d'€, qui permettra de **maintenir le niveau de vie de vos proches**.

Inclus dans cette garantie de base :

La garantie Double Effet

Versement d'un capital supplémentaire en cas de décès simultané ou postérieur du conjoint dans les 12 mois pour **protéger vos enfants**

Des options complémentaires et modulables



Renforcer la protection de vos proches en cas de décès

Rente éducation

Assurer les études de vos enfants

Jusqu'à 2 000 €/mois/enfant

Rente de conjoint

Conforter les conditions de vie de vos proches au-delà du capital décès

Jusqu'à 5 000 € /mois/assuré



Maintenir votre niveau de vie en cas d'arrêt de travail ou d'invalidité

Indemnités journalières en cas d'incapacité

Indemnitaire

Forfaitaire

Jusqu'à 1 000 €

Jusqu'à 300 €

Rente mensuelle en cas d'invalidité

Indemnitaire

Forfaitaire

Jusqu'à 30 000 €

Jusqu'à 9 000 €



Se prémunir en cas de maladies graves

Maladies graves

Un capital forfaitaire versé en cas de diagnostic de Maladies Redoutées (*cancer, insuffisance rénale ...*) utile pour avancer des frais médicaux, des frais de services à la personne comme une garde d'enfant, des aménagements de domicile ...



Les + MetLife pour la Famille

- Une solution complète et adaptable à toutes les situations grâce aux options
- Un large choix dans le montant et le type de garanties (*indemnitaire ou forfaitaire*)
- Un contrat irrévocable :
Quelle que soit l'évolution de votre santé ou de vos activités personnelles aucune déclaration de changement ne sera nécessaire. Vos cotisations n'augmenteront pas suite à ces évolutions et vous serez toujours protégé selon la couverture initiale (*Si vous décidez de pratiquer un sport extrême ou de vous remettre à fumer, votre protection ne changera pas*)
- Jusqu'à 1 000 € / jour en cas d'incapacité et 30 000 € par mois en cas d'invalidité
- Des formalités simplifiées :
Jusqu'à 45 ans, un simple Questionnaire de Santé vous permet d'être couvert jusqu'à 300 € / jour en invalidité ou incapacité, et jusqu'à 1,25 Million d'€ en capital décès

MetLife, la sérénité pour vous et vos proches

MetLife a été récompensé par les professionnels pour sa solution de prévoyance



SUPER NOVATERN PRÉVOYANCE METLIFE

